



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi 18 octobre 2021 à 19 h sur la plateforme TEAMS

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Manon Bélanger, Mitouka Baudouin, Anik Charest, Élise de Repentigny, Pascal Dumais, Éric Maltais et Isabelle Rivard

Enseignant(e)s : Charles Bissonnette, Élise Chénard et Roxanne Lévesque

Personnel de soutien : Mélanie Lévesque, secrétaire d'école
Caroline Caron, technicienne en service de garde

Direction : Marie-Hélène Ouellet

Professionnelle : Roxanne Lapointe-Dubé, psychoéducatrice

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Ouellet souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais appuyé par madame Anik Charest, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autre sujet ouvert et en ajoutant les points suivants :

11.1.4 Normes et modalités

11.1.5 Covid

13.1 Coup de coeur

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. NOMINATION

La direction de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de présidence, un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

PRÉSIDENTE

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais appuyé par madame Mélanie Lévesque et résolu :

CÉ # 21-22-001

CÉ # 21-22-002

QUE madame Manon Bélanger agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-003

VICE-PRÉSIDENTE

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Mélanie Lévesque appuyé par monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE monsieur Éric Maltais agisse comme vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-004

SECRÉTAIRE

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par madame Manon Bélanger appuyé par madame Roxanne Lévesque et résolu :

QUE madame Mélanie Lévesque agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-005

TRÉSORERIE

ATTENDU la désignation suivante;

Il est proposé par monsieur Pascal Dumais appuyé par madame Isabelle Rivard et résolu :

QUE madame Anik Charest agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2021

CÉ # 21-22-006

Il est proposé par madame Mitouka Baudouin et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 juin 2021 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Modifier l'année et le lieu de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement dans l'entête.
- Ajout de QUE dans la résolution de l'adoption du budget au point 4

Projet cour d'école de l'école Notre-Dame à suivre pour repartir le projet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ART. 70. LIP) – À SIGNER ET À RETOURNER DANS LE SAC À DOS

Le formulaire sera remis cette semaine à tous les membres du conseil d'établissement, pour les parents via le sac à dos et pour le personnel dans leur pigeonier. Ce dernier sera à compléter et à retourner à la secrétaire.

6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS – À SIGNER ET À RETOURNER DANS LE SAC À DOS

Le formulaire sera remis cette semaine à tous les membres du conseil d'établissement, pour les parents via le sac à dos et pour le personnel dans leur pigeonier. Ce dernier sera à compléter et à retourner à la secrétaire.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67 LIP)

CÉ # 21-22-007

La direction de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé par madame Anik Charest et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soit approuvé tel que proposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67 LIP)

CÉ # 21-22-008

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Une modification a été apportée au point 4 « Avis de convocation ».

4.1 Dans le cas d'une séance ordinaire, le projet d'ordre du jour et les documents pertinents sont transmis par la direction aux membres au moins **trois (3) jours** ouvrables avant la tenue de la séance. Ces documents tiennent lieu d'avis de convocation.

Il est proposé par madame Roxanne Lévesque et résolu :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soient établies telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 75.1)

CÉ # 21-22-009

Présentation du plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école par madame Roxanne Lapointe-Dubé, psychoéducatrice de nos écoles.

Il est proposé par madame Isabelle Rivard appuyé par madame Mitouka Baudouin et résolu :

QUE le plan d'action soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART. 87 LIP.)

CÉ # 21-22-010

Présentation des sorties éducatives des 3 écoles

- Bibliothèque municipale pour les 3 écoles.
- Sortir dans un rayon de 1 km de l'école pour les 3 écoles.
- Activités de Vincent déjà envoyées par courriel.

Il est proposé par madame Roxanne Lapointe-Dubé appuyé par madame Manon Bélanger et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que proposées.

11. INFORMATIONS

11.1 DIRECTION

11.1.1 CLIENTÈLE SCOLAIRE

École Notre-Dame : 81 élèves
École Saint-Philippe : 60 élèves
École J.-C.-Chapais : 32 élèves

SOUTIEN DANS LES ÉCOLES

Saint-Philippe

26 h 30 en éducation spécialisée avec Isabelle Robichaud (préscolaire et 1^{er} cycle)
10 h en éducation spécialisée avec Katryn April-Grant (2^e et 3^e cycles)
5 h 30 d'aide pédagogique fait par Catherine Bossinotte (1^{er} et 2^e cycles)

Mont-Carmel

26 h 30 en éducation spécialisée Catherine (préscolaire, 1^{re} et 4^e années)
14 h 30 en éducation spécialisée par Katryn April-Grant (2^e, 3^e, 5^e et 6^e années)
5 h 30 d'aide pédagogique fait par Catherine Bossinotte en 2^e et 3^e années

Saint-Denis

26 h 30 en éducation spécialisée Chantale Duval
8 h d'aide pédagogique fait par Lisianne Ouellet

11.1.2 PLAN D'ACTION LIÉ AUX OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

Projet éducatif sera à travailler cette année avec le personnel enseignant.

11.1.3 CONFÉRENCE WEB

Un lien que les parents ont reçu – Aider son enfant.

Est-ce que ça peut intéresser les parents? Sinon, est-ce que vous avez d'autres idées pour des conférences pour aider les parents avec les enfants.

À voir si cela serait possible de faire l'écoute en différé.

11.1.4 NORMES ET MODALITÉS

Le document des normes et modalités sera envoyé sous peu aux parents avec toutes les informations sur les deux bulletins pour la présente année scolaire. Les premières communications seront déposées en novembre et les modalités des rencontres sont à venir.

11.1.5 COVID

On continue les mesures, ça va bien. Il faut être prudent. Les enseignants ont préparé les horaires en cas de fermeture. Malgré un résultat positif, il n'y a pas eu de fermeture de classe.

Les travaux sont presque terminés à Mont-Carmel. Le transport est présentement maintenu jusqu'à ce que les parents reçoivent un courriel.

11.2 ENSEIGNANTS

Saint-Philippe

La rentrée s'est très bien déroulée. L'activité cerf-volant fut très appréciée. Dans le cadre de « Enseigner le Kamouraska », les élèves de 5^e et 6^e années ont vécu une activité sur la mycologie à Saint-Bruno.

Un petit comité social formé d'élèves de la 3^e à la 6^e année (2 par niveau). Ils ont tenu une élection. Ils se rencontrent quelques midis par année pour organiser les différentes activités.

Les détails pour l'Halloween sont à venir. Il y aura un bingo, des histoires lues par les grands. Ils vont se déguiser toute la journée.

Mont-Carmel

Une belle rentrée tout le monde ensemble dans la cour d'école

Le 7 octobre dernier, il y a eu l'activité classe rouge, c'est un beau succès.

En avant-midi, il y a eu des activités dans la cour extérieure et une marche au sentier culturel dans l'après-midi.

Préscolaire ont fait des jeux extérieurs, une dégustation de pommes dans la matinée et des ateliers en classe.

Activité d'Halloween en préparation.

Saint-Denis

Le personnel est content de retrouver un semblant de vie normale. Récréation tous ensemble. Activités d'accueil par ateliers. La bibliothèque commence bientôt. Tout est sous contrôle. La distanciation et le lavage des mains se poursuivent. On joue dehors beaucoup.

11.3 SERVICE DE GARDE

11.3.1 État des inscriptions

Mont-Carmel : 43 réguliers et 16 sporadiques

Saint-Philippe : 30 réguliers et 9 sporadiques

Saint-Denis : 19 réguliers et 1 sporadique

Une belle augmentation

11.3.2 Remplacement au service de garde de Saint-Denis

Mme Marie-Kim Lefrançois est avec nous depuis le 5 octobre, du mardi au vendredi jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les lundis midis, c'est madame Laurence Frève et l'après-midi du lundi reste à valider pour les prochaines semaines.

11.3.3 Journées pédagogiques

Dernière journée pédagogique a eu lieu le 8 octobre. Nous avons pu ouvrir le service de garde de Saint-Denis.

10 inscriptions sont requises pour l'ouverture du SDG de Saint-Denis lors des journées pédagogiques.

Les heures d'ouverture sont les mêmes pour Saint-Philippe et Mont-Carmel.

11.3.4 Journée tempête

Le service de garde de Saint-Denis sera fermé.

Les services de garde de Mont-Carmel et de Saint-Philippe seront ouverts selon les heures habituelles.

11.3.5 État de compte

Les états de compte sont déposés sur le Portail Parents de Mosaïk comme l'an dernier. Ils ne seront plus envoyés par courriel afin de réduire l'envoi de courriels aux parents.

11.4 PROFESSIONNELLE

Mme Roxanne n'a rien à ajouter de son côté.

11.5 COMITÉ DE PARENTS

Assemblée générale, il n'y avait pas de gros dossier, seulement des nominations, des corrections et des suivis. Madame Élise peut assister même si M. Dumais est présent à la rencontre.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

13. AUTRE SUJET

13.1 COUP DE CŒUR

On veut souligner le positif parce qu'on a trop souvent du négatif.

Marie-Hélène veut attribuer ses coups de cœur à nos 3 équipes pour leurs implications dans la planification d'activités, en cas de fermeture de classe, etc.

Coup de cœur pour les activités parascolaires pour le 3^e cycle

Classe rouge à Mont-Carmel

Landart à Saint-Denis

Halloween à St-Philippe

Services de garde actifs

On aimerait souligner la semaine des directions cette semaine. Merci d'être avec nous.

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

15. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 13 décembre 2021 à 19 h par TEAMS.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 05

CÉ # 21-22-011

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Pascal Dumais et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Manon Bélanger
Présidente

Marie-Hélène Ouellet
Directrice